

LEVÉ INTERDICTION

Par Django Postée le 20/05/2021 01:03

Bonsoir je voudrais savoir si je suis encore interdit de casino Merci

Mise en ligne le 21/05/2021

Bonjour,

L'interdiction volontaire des jeux est valable au minimum 3 ans et se renouvelle automatiquement si vous ne demandez pas la levée de cette mesure.

Si vous souhaitez demander la levée de votre interdiction de jeux, vous pouvez vous rendre sur le site de l'ANJ dont nous vous mettons le lien en fin de réponse.

Si vous avez déjà fait votre demande de levée de l'interdiction de jeux et que vous souhaitez savoir où celle ci en est, nous vous invitons a contacter le correspondant jeux de votre département (Le 59 d'après la ville de résidence que vous nous avez indiquée).

Voici ses coordonnées :

Secrétariat correspondance course et jeux 59 - 03 20 10 78 20

Bien cordialement,

En savoir plus :

- Demande de levée d'interdiction - ANJ